



ECOLE DE MUSIQUE DE NYON
Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2025

Jeudi 15 mai 2025 – 20h30
Salle de rythmique de l'Ecole du Couchant

Ordre du jour

1. Ouverture, salutations, présences et nombre de votants
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Nomination de deux scrutateurs
 4. Procès-verbal de l'AG 2024
 5. Adoption du procès-verbal de l'AG 2024
 6. Rapport du Président*
 7. Rapports du directeur pédagogique et du responsable CoMa
 8. Rapport responsable informatique
 9. Discussion et acceptation des rapports des points 6 - 7 - 8
 10. Comptes 2024 - rapports de la responsable Finance – Budget 2025
 11. Rapport des vérificateurs des comptes
 12. Discussion/Question Finance EMN
 13. Adoption des comptes 2024, du rapport de la responsable Finance et du Budget 2025
 14. Décharge au comité
 15. Nomination membre d'honneur : Frédérique Conte (présidente 75EMN)
 16. Démission membres du comité de direction (Stéphane Martin président – Barbara Martin vice-présidente/finance – Johan Crocoll informatique – Damien Jolion Marketing)
- Prise de Parole du Candidat à la présidence de l'EMN : Marc Léopoldoff**
17. Présentation des candidats désirant intégrer le CoDir & présidence de l'EMN
 18. Présentation et proposition de l'organigramme EMN 2025
 19. Election du Président ou de la présidente
 20. Comité Directeur : élection du comité
 21. Election des vérificateurs des comptes 2025
 22. Propositions individuelles (doivent être parvenues au président avant le 5 mai 2025)
 23. Divers et questions ouvertes

1. Ouverture, salutations, présences et nombre de votants

Monsieur Stéphane Martin, Président, accueille les membres actifs, Madame Cécile Müller pour la Fanfare de Nyon, Monsieur Thivent Rodary pour les Fifres et Tambours de Nyon, les professeurs de musique, les bénévoles et les parents pour leur présence à la salle de rythmique de l'école du Couchant qui comprend les locaux de l'École de Musique de Nyon, chemin du Couchant 1. Après les salutations et les présences, il ouvre l'assemblée générale 2024 à 20h34.

Membres actifs présents (votants) : 16 (majorité absolue 9)

2. Adoption de l'ordre du jour

La parole n'est pas demandée, il n'y a pas de commentaire ou demande de modification de la part des membres. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3. Nomination de deux scrutateurs

Madame Gwenaëlle Bussy et Madame Sophie Berlie.

4. Procès-verbal – AG 2024

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2024 est publié sur le site internet de l'EMN. Sa lecture n'est pas demandée.

5. Adoption du P.V. de l'AG 2024

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des votants.

6. Rapport du Président

Tous les rapports ont été publiés dans les délais légaux sur le site internet de l'EMN. Le Président ne donne pas lecture de son rapport d'activité 2024-2025, et celle-ci n'est pas demandée. Le Président remercie le CoDir et le CoMa, tous les bénévoles et participants, au spectacle du 75^{ème} qui était l'élément phare de ce début d'année scolaire 2024-2025.

7. Rapports du directeur pédagogique et du responsable CoMa

- a. Du directeur de l'École - Monsieur Jean-Claude Bloch**
Ce rapport est publié sur le site internet de l'EMN.
- b. Du responsable CoMa – Monsieur Marc Léopoldoff**
Ce rapport est publié sur le site internet de l'EMN.

8. Rapport responsable informatique

Ce rapport est publié sur le site internet de l'EMN.

9. Discussion et acceptation des rapports des points 6 - 7 - 8

Il est proposé de voter l'acceptation en bloc de ces rapports, sauf avis contraire d'un membre de l'assemblée. Tous les rapports sont acceptés à l'unanimité des votants.

10. Comptes 2024 – rapport de la responsable Finance – Budget 2025

Le rapport concerne l'exercice 2024 du 1^{er} janvier au 31 décembre. Le bilan au 31 décembre 2024, ainsi que les comptes de résultat ont été publiés sur le site de l'EMN.

La discussion est ouverte.

Madame Jessy Rojard fait remarquer que malgré l'évènement du 75^{ème} les comptes sont quasi à zéro.

Madame Barbara Martin explique qu'effectivement la clôture des comptes présente une perte de CHF 919.53 qui reste un excellent résultat en prenant en considération le spectacle du 75^{ème} et la réévaluation du stock d'instruments qui est une charge extraordinaire sur 2024. Ceci a été possible grâce à une excellente rentrée 2024-2025 et un contrôle assidu des coûts. Elle poursuit en exprimant son contentement de clôturer les comptes avec une si petite perte qui est absorbée sans toucher à aucune réserve et sans remettre en question les activités futures et termine en soulignant que les comptes sont sains et les liquidités sont fortes.

Madame Gwenaëlle Bussy questionne par rapport à un éventuel changement d'année comptable.

Madame Barbara Martin répond que c'est dans les projets, mais vu la charge des activités passées, ce n'a pas pu être mis en place. Elle précise qu'en termes de projection sur la liquidité ce serait une bonne idée, mais actuellement, vu les changements au sein du comité, il ne sera pas envisageable pour cette année mais peut-être pour la suivante.

Madame Barbara Martin remercie Madame Natacha Riccio et Madame Raffaella Delponte Cabras pour la transition au sein du secrétariat.

11. Rapport des vérificateurs des comptes

Madame Cristina Bianchi donne lecture du rapport de l'organe de contrôle des comptes 2024.

Par conséquent, cette commission recommande à l'assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2024 tels qu'ils sont présentés, et d'en donner décharge à la responsable financière, à la comptable, ainsi qu'au comité en les remerciant du travail effectué et la responsabilité que cela engendre. Ce rapport est publié sur le site internet de l'EMN.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité des votants sauf la responsable financière qui s'abstient.

12. Discussion/Question Finance EMN

La discussion est ouverte.

Madame Barbara Martin explique que la FEM a décidé de plafonner les subventions. Déjà pour l'année 2024, une partie des écolages ne sont pas subventionnés, charge que l'EMN peut actuellement absorber. À ne pas oublier l'entrée en vigueur de la CCT et termine en conseillant au nouveau CoDir de garder ces points sous surveillance.

Le Président ajoute que les écoles de musique qui font partie de la FEM avec la SCMV essaient de faire évoluer les budgets pour le futur. Il ajoute que les communes payent CHF 9.50 par habitant pour favoriser l'accès à la musique. Le but est de donner accès à la culture de la musique au plus de monde possible.

13. Adoption des comptes 2024, du rapport de la responsable Finance et du Budget 2025

Les comptes 2024, le rapport de la responsable Finance et le budget 2025 sont acceptés à l'unanimité des votants sauf la responsable financière qui s'abstient.

14. Décharge au comité

Le comité est déchargé à l'unanimité des votants.

Le président remercie pour la confiance. Il ajoute qu'il est fier de laisser l'EMN dans une situation saine avec la possibilité de créer de nouveaux projets et investissements futurs, que ce soit dans les uniformes, véhicules, spectacles et autres.

15. Nomination membre d'honneur : Frédérique Conte (présidente 75EMN)

Accepté à l'unanimité des votants.

16. Démission membres du comité de direction (Stéphane Martin président – Barbara Martin vice-présidente/finance – Johan Crocoll informatique – Damien Jolion Marketing)

Le Président remercie pour la riche expérience de 7 ans au sein de l'EMN, la collaboration avec le CoDir et la chance d'avoir pu coordonner des jeunes comme Messieurs Johan Crocoll et Damien Jolion. Il remercie aussi les bénévoles, Monsieur Marc Léopoldoff qui a su gérer comme un chef le CoMa, Monsieur Arnaud Merlin pour l'organisation des cours et tous les élèves et Monsieur Jean-Claude Bloch pour sa riche collaboration.

17. Présentation des candidats désirant intégrer le CoDir & présidence de L'EMN - Prise de Parole du Candidat à la présidence de l'EMN : Marc Léopoldoff

Monsieur Marc Léopoldoff est unique candidat à la présidence de l'EMN.

Messieurs Fabien Dutasta et Camilo Zarama Gomez se présentent comme candidats pour intégrer le CoDir.

18. Présentation et proposition de l'organigramme EMN 2025

La mise à jour de l'organigramme sera tout prochainement à disposition sur le site internet.

Proposition Comité CoDir 2025 :

Marc Léopoldoff	président
Fabien Dutasta	responsable finance et RH
Camilo Zarama Gomez	aide au poste responsable finance
Arnaud Merlin	responsable des cours
Jean-Claude Bloch	responsable pédagogique et artistique

Nicolas Frautschi Williner responsable IT mais comme satellite (hors CoDir)

Proposition Comité CoMa 2025 :

Marc Léopoldoff	responsable CoMa ad intérim
Marta Divall	
Silvia Alvarez-Blanco	
Jean-Claude Bloch	
Emanuele Salvo	
Jolan Martin	
Monique Spirito	
Florian Spirito	

19. Election du Président ou de la Présidente

Le nouveau Président, Monsieur Marc Léopoldoff, est élu à l'unanimité des votants. et remercie pour la confiance.

20. Comité Directeur : élection du comité

Les membres du CoDir sont élus avec 13 voix et 3 abstentions.

Élection des vérificateurs des comptes 2025

Le renouvellement annuel par rotation fait que Monsieur Olivier Monge, en fin de mandat, est sortant.

La commission de vérification des comptes est dorénavant composée de Madame Cristina Bianchi, 1^{ère} nommée et de Monsieur Raphaël Weisskopf 2^e nommé.

Un suppléant doit être désigné : Madame Natacha Riccio se porte volontaire comme suppléante.

Ces membres acceptent leur mandat et sont élus par 15 voix et 2 abstentions.

21. Propositions individuelles (doivent être parvenues au président avant le 5 mai 2025)

Monsieur Stéphane Martin propose de relancer la Commission Loto qui avait rencontré un certain succès dans le passé. Une commission Loto a été créée et est composée de Madame Barbara, Monsieur Stéphane Martin, Madame Nathalie Jolion et Madame Nisha Daeppen.



Divers et questions ouvertes

Monsieur Stéphane Martin souhaite également remercier les professeurs de musique pour leur excellent travail, ainsi que Monsieur Jean-Claude Bloch pour son engagement remarquable. Les excellents résultats obtenus au dernier Giron des Musiques et la Côte Ouest en témoignent.

Des remerciements sont adressés à Monsieur Raphaël Weisskopf pour la construction des étagères dans le local percussion.

Madame Cécile Müller pour la Fanfare de Nyon remercie le CoDir pour la collaboration et se réjouit de poursuivre cette belle dynamique avec le nouveau CoDir.

Monsieur Thivent Rodary remercie pour la collaboration et informe de la participation aux prochains événements prévus : Festival de la musique légère à Aubonne, cortège fête du Chêne à Gland, 100e anniversaire à la Foire du Valais. Une réflexion est demandée afin de renforcer leur groupe de tambours avec l'EMN en vue d'une participation à ses prochaines manifestations.

Monsieur Olivier Monge partage les succès musicaux de ses enfants en soulignant que les premiers pas dans l'apprentissage d'un instrument à l'EMN peuvent mener très loin. Il tient à remercier les professeurs et l'ensemble de l'école pour leur accompagnement.

Madame Weisskopf demande une harmonisation des communications venant de l'EMN afin de faciliter l'organisation au sein des familles. Elle ajoute que le carnet de solfège n'est pas toujours utilisé, ce qu'elle trouve regrettable.

Monsieur Raphaël Weisskopf réitère son aide à l'EMN, tout en précisant qu'un geste de remerciement, tel qu'une bouteille de vin ou un bon cadeau, serait fortement apprécié. Cela contribuerait à mieux valoriser le travail des bénévoles. Il ajoute que l'envoi des exercices de solfège via les groupes WhatsApp des parents, n'est pas très pratique et demande s'il y aurait la possibilité d'y accéder directement via le site de l'école. Enfin, il déplore le manque d'informations concernant la participation de l'EMN au dernier Kiosque à Musiques.

Monsieur Marc Léopoldoff communique les dates importantes des événements à venir :

du 1 ^{er} au 4 mai 2026	Giron des Musiques de la Côte Ouest
9 et 10 mai 2026	Gala de l'EMN
du 14 au 17 mai 2026	Fête Fédérale de Musique à Bienne
30 mai 2026	Portes Ouvertes de L'EMN

Monsieur Jean-Claude Bloch remercie Madame Barbara Martin et Monsieur Stéphane Martin pour avoir contribué à rendre l'EMN encore plus professionnelle et se réjouit de continuer l'aventure avec le nouveau CoDir.

Monsieur Marc Léopoldoff lève la séance à 21h40, remercie l'assemblée pour son active participation et la confiance témoignée, ainsi que les professeurs et les parents. Le traditionnel verre de l'amitié vous attend !

École de Musique de Nyon

Raffaella Delponte Cabras
Secrétaire pour l'Assemblée Générale

Nyon, 16 mai 2025